



# Info-parents

## Rentrée scolaire 2017-2018



Juillet 2017

### Table des matières

#### Rentrée scolaire

1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>e</sup> secondaire + ress.....	2
Cheminement continu .....	2
Classes T.S.A. ....	2
Classes d'accueil .....	2
3 <sup>e</sup> secondaire .....	2
4 <sup>e</sup> secondaire .....	2
5 <sup>e</sup> secondaire .....	2

#### Début des cours .....

#### Informations générales

Frais scolaires.....	3
Documents importants pour la rentrée .....	3
Élèves de 1 <sup>re</sup> secondaire - Journée d'intégration .....	3
Cartes d'identité et OPUS.....	4
Casiers   Cadenas .....	4
Uniforme scolaire.....	4
Concentration hockey.....	4

#### École secondaire Félix-Leclerc

311, rue Inglewood  
Pointe-Claire (Québec) H9R 2Z8

#### Édifice Robert-Plourde

130, rue Ambassador  
Pointe-Claire (Québec) H9R 1S8

Téléphone : 514 855-4225

Visitez notre site Internet :  
[www.csmb.qc.ca/felixleclerc](http://www.csmb.qc.ca/felixleclerc)

Chers parents,

C'est avec plaisir que nous accueillerons votre enfant au mois d'août prochain, pour la rentrée scolaire 2017-2018, à notre école. Vous trouverez dans le présent envoi des informations qui vous seront utiles pour planifier la rentrée.

Nous espérons que ces vacances estivales lui seront profitables afin de faire le plein d'énergie et lui permettre de bien entamer la nouvelle année scolaire.

Je tiens à vous assurer de l'entière collaboration de toute l'équipe-école et de tout notre support pour que cette année soit marquée de réussite. Nous croyons sincèrement que la collaboration école-famille est à la base d'un meilleur investissement de soi de la part des jeunes et résulte en une plus grande implication face à leurs études.

Bonnes vacances!

La directrice,

Julie Lamonde

/fl

### INSCRIPTION | ANNÉE SCOLAIRE 2017-2018

Advenant que votre enfant ne doit plus fréquenter l'école secondaire Félix-Leclerc pour l'année scolaire 2017-2018, nous apprécierions grandement que vous nous en informiez, le plus tôt possible, en communiquant au 514 855-4225, poste 6585.

## Rentrée scolaire 2017-2018

NOUS DEMANDONS À TOUS LES ÉLÈVES DE SE PRÉSENTER À L'ÉCOLE, VÊTUS DE LEUR UNIFORME.

La rentrée aura lieu aux dates, aux heures et aux endroits indiqués ci-dessous, pour chaque niveau :

Le mardi 29 août 2017 | 9 h 15 à 11 h 30

### **1<sup>ère</sup> SECONDAIRE, RESSOURCE 1 ET CHEMINEMENT CONTINU**

9 h 30 à 10 h 25 Auditorium + en classe

10 h 35 à 11 h 20 Remise des manuels

### **CLASSES T.S.A.**

9 h 15 Accueil des élèves

9 h 30 à 10 h 25 En classe

10 h 35 à 11 h 20 En classe

### **CLASSES D'ACCUEIL**

9 h 15 Accueil des élèves à la cafétéria la Casserole

9 h 30 à 10 h 25 Cafétéria

10 h 35 à 11 h 20 En classe

### **2<sup>e</sup> SECONDAIRE ET RESSOURCE 2**

9 h 30 à 10 h 25 Remise des manuels

10 h 35 à 11 h 00 Auditorium

11 h 00 à 11 h 20 En classe

11 h 30 : départ des autobus

Le mercredi 30 août 2017 | 9 h 15 à 11 h 30

### **3<sup>e</sup> SECONDAIRE**

9 h 30 à 10 h 25 Remises des manuels

10 h 35 à 11 h 20 Auditorium + en classe

1<sup>ère</sup>, 2<sup>e</sup> secondaire, classes T.S.A. et classes d'accueil en journée pédagogique

### **4<sup>e</sup> ET 5<sup>e</sup> SECONDAIRE**

9 h 30 à 10 h 00 Auditorium

10 h 10 à 11 h 20 Remise des manuels

11 h 30 : départ des autobus

## **Début des cours pour tous les élèves | Le jeudi 31 août 2017**

Les cours débutent le jeudi 31 août 2017. Tous les élèves suivront l'horaire du jour 1 de 9 h 30 à 16 h.

N.B. Les portes de l'école seront ouvertes dès 8 h 30.

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

### FRAIS SCOLAIRES

Vous recevrez par courrier électronique un état de compte (un par enfant) indiquant les frais scolaires qui vous sont chargés pour l'année 2017-2018. **Veillez noter que ces frais doivent être acquittés EN ENTIER avant la rentrée scolaire.**

**Nouveauté: paiement en ligne disponible du 17 juillet au 31 août 2017 (vous recevrez tous les détails avec l'état de compte qui vous sera envoyé par courriel)**

Sinon, en personne au gymnase : Le mardi 22 août 2017 – 8 h 30 à 18 h

Le mercredi 23 août 2017 – 8 h 30 à 18 h

Les modes de paiements que vous pouvez utiliser sont les suivants :

1. Carte **débit** (**PAS** de carte de crédit);
2. Argent comptant;
3. Chèque à l'ordre de l'école secondaire Félix-Leclerc **et daté du jour du paiement (22 ou 23 août 2017).**



Pour des raisons exceptionnelles, le paiement pourra se faire le jour de la rentrée, **par le parent.**

Les manuels scolaires seront remis aux élèves lors des demi-journées de la rentrée.

### DOCUMENTS IMPORTANTS POUR LA RENTRÉE



Vous recevez avec cet envoi la **fiche-santé** et le formulaire **Autorisation : prise et utilisation de photos (moins de 18 ans)**. Ces deux documents doivent **absolument** être complétés et **remis lors du paiement des frais scolaires ou lors de la journée d'accueil de votre enfant.**

Il est **très important** que nous ayons ceux-ci, dûment complétés et signés par l'autorité parentale, puisque les informations qu'ils contiennent sont essentielles au dossier scolaire de votre enfant.

L'école peut, à l'occasion, inviter divers médias à couvrir un événement spécial ou à publiciser les mérites et les bons coups de ses élèves.



Cependant, les médias ne peuvent pas photographier les élèves, ni publier leurs photos, sans l'autorisation de l'autorité parentale. Cette autorisation est également nécessaire pour la publication sur le site Internet de l'école.

Voilà pourquoi nous vous demandons de signer le formulaire **Autorisation : prise et utilisation de photos (moins de 18 ans)**. Le fait de donner votre accord n'implique pas nécessairement que votre enfant sera photographié.

### ÉLÈVES DE 1<sup>re</sup> SECONDAIRE - JOURNÉE D'INTÉGRATION



Le vendredi 1<sup>er</sup> septembre 2017, les élèves de 1<sup>re</sup> secondaire participeront à une journée de fraternisation qui aura lieu au camp de plein air *Notre-Dame-de-Fatima* situé Notre-Dame de l'Île Perrot.

Le départ se fera dès 9 h 30 et le retour vers 15 h 45. Lors de cette journée, les élèves auront besoins des items suivants :

- |                       |                     |                 |
|-----------------------|---------------------|-----------------|
| ✓ Lunch froid         | ✓ Espadrilles       | ✓ Crème solaire |
| ✓ Vêtements de sports | ✓ Chapeau/Casquette |                 |

**CARTE D'IDENTITÉ ET CARTE OPUS DE LA S.T.M.**

La carte d'identité est obligatoire et l'élève doit **toujours l'avoir en sa possession** et la présenter sur demande. Les frais afférents sont assumés par l'école. **Advenant la perte de la carte, le coût de remplacement sera de 5 \$.** Nous vous informerons de la date de la prise de photo lorsqu'elle sera connue.

La prise de photo pour la **carte Opus de la S.T.M.** (Société de transport de Montréal) aura également lieu **le lundi 11 septembre 2017**. Cette carte permet aux élèves de voyager à tarif réduit sur le territoire de la S.T.M.

Lors de la prise des photos à l'école, les élèves devront présenter les pièces justificatives suivantes :

- Une preuve de fréquentation (horaire, carte d'assurance maladie, passeport, certificat de naissance, etc.);
- Le [formulaire de demande d'accès](#) à la carte Opus **dûment signé par un représentant de l'autorité parentale**, s'ils sont âgés de moins de 14 ans.



Les élèves devront déboursier la somme de **14 \$ en argent comptant (montant exact)** pour les frais d'émission de la carte.

**CASIERS | CADENAS**

Tous les élèves doivent posséder un cadenas, lequel sera fourni **aux élèves de 1<sup>ère</sup> secondaire**. Les élèves doivent conserver ce cadenas pour toute la durée de leurs études à notre école. De plus, nous vous **recommandons FORTEMENT** l'achat d'un 2<sup>e</sup> cadenas pour le cours d'éducation physique.



Nous insistons sur le fait qu'il est très important de voir à la sécurité du contenu de son casier en évitant de dévoiler le code d'ouverture. **Nous vous rappelons que l'école n'est pas responsable des objets perdus ou volés.**

Lors de la perte ou du bris du cadenas, celui-ci devra être remplacé aux frais des parents, soit un coût de 10 \$.

**Nous avons maintenant des casiers tous neufs... Les élèves sont responsables de l'entretien de celui-ci.**

**UNIFORME SCOLAIRE**

Vous trouverez ci-joint de l'information de la Maison de Vêtements Piacente, fournisseur officiel de l'uniforme scolaire de l'école.

**CONCENTRATION HOCKEY**

Veillez noter que l'entraînement des élèves inscrits dans la *concentration hockey* doit débiter la semaine du 11 septembre 2017. Vous recevrez plus d'information au début de l'année scolaire.

# Bon été!